

## LETTRE ADRESSÉE AUX CORRESPONDANTS DE DLF18 QUI EMPLOIENT L'ÉCRITURE DITE INCLUSIVE

Madame ou Monsieur...

Votre lettre... m'est bien parvenue et je vous en remercie grandement.

.....  
.....  
Je vous fais part de mon étonnement de vous voir utiliser l'écriture dite inclusive à plusieurs reprises dans votre courrier dont l'objectif était, je pense, de communiquer des informations à vos destinataires.

**Je déplore et je condamne l'usage de cette écriture** pour les raisons suivantes :

L'écriture est un moyen d'expression et donc de communication. Ayant en son temps reçu des formations dans ces domaines, j'y ai appris que « **le mieux l'on s'exprime, le mieux l'on est compris** ». Considérons un rédacteur qui écrit (appelons-le « émetteur ») pour communiquer avec une ou plusieurs autres personnes (appelons-les « récepteurs »), son objectif est d'être le mieux compris possible par les récepteurs. Pour cela, l'émetteur doit s'exprimer le plus clairement possible.

Or, l'écriture inclusive complique l'expression et, par conséquent, la compréhension par les récepteurs. L'effet obtenu est l'inverse de celui recherché. Conclusion : l'écriture inclusive est une pratique absurde puisqu'elle va à l'encontre de l'objectif du rédacteur.

Les individus qui essaient d'imposer cette écriture inclusive, soi-disant pour marquer l'égalité entre les hommes et les femmes, ne sont pas suffisamment instruits ou n'ont pas l'intelligence suffisante pour comprendre qu'il ne faut pas confondre « sexe » et « genre grammatical ». Cela conduit à une écriture illisible, imprononçable, qui amplifie les difficultés pour l'apprentissage de la langue française et perturbe profondément les personnes dyslexiques, malvoyantes ou malentendantes ainsi que les jeunes.

Dans l'éventualité où ce texte vous aurait échappé, je vous rappelle la circulaire du Premier ministre (Edouard PHILIPPE) du 21 novembre 2017 relative aux règles de féminisation et de rédaction :

« ..., **je vous invite à ne pas faire usage de l'écriture dite inclusive**, qui désigne les pratiques rédactionnelles et typographiques visant à substituer à l'emploi du masculin, lorsqu'il est utilisé dans un sens générique, une graphie faisant ressortir l'existence d'une forme féminine. Outre le respect du formalisme propre aux actes de nature juridique, les administrations relevant de l'Etat doivent se conformer aux règles grammaticales et syntaxiques, notamment pour des raisons d'intelligibilité et de clarté de la norme. »

Un recours a été déposé le 8 janvier 2018 devant le Conseil d'État par l'association « Groupement d'information et de soutien sur les questions sexuées et sexuelles ». Ce recours a été rejeté par le Conseil d'État le 28 février 2019.

Enfin, comme l'a indiqué l'Académie française, cette écriture est « **nuisible à la pratique et à l'intelligibilité de la langue française** » et, « **devant cette aberration « inclusive », la langue française se trouve désormais en péril mortel, ce dont notre nation est dès aujourd'hui comptable devant les générations futures** ».

Je vous joins ci-dessous le magnifique poème *L'albatros* de Charles Baudelaire dans sa forme classique puis mis en écriture inclusive (en rouge les modifications apportées pour l'adapter à l'écriture prétendument inclusive). Voici ce très beau poème tel que je l'ai appris :

### L'albatros

*Souvent, pour s'amuser, les hommes d'équipage  
Preignent des albatros, vastes oiseaux des mers,  
Qui suivent, indolents compagnons de voyage,  
Le navire glissant sur les gouffres amers.  
À peine les ont-ils déposés sur les planches,  
Que ces rois de l'azur, maladroits et honteux,  
Laissent piteusement leurs grandes ailes blanches  
Comme des avirons traîner à côté d'eux.  
Ce voyageur ailé, comme il est gauche et veule !  
Lui, naguère si beau, qu'il est comique et laid !  
L'un agace son bec avec un brûle-gueule,  
L'autre mime, en boitant, l'infirme qui volait !  
Le Poète est semblable au prince des nuées  
Qui hante la tempête et se rit de l'archer ;  
Exilé sur le sol au milieu des huées,  
Ses ailes de géant l'empêchent de marcher.*

Puis, voici le même poème, devenu horrible après sa transcription en écriture inclusive :

### L'·La ·albatros

*Souvent, pour s'amuser, les femmes·hommes d'équipage  
Preignent des albatros, vastes oise·aux·lles des mers,  
Qui suivent, indolent·e·s compagn·es·ons de voyage,  
Le navire glissant sur les gouffres amers.  
À peine les ont-ils·elles déposé·e·s sur les planches,  
Que ces rois·reines de l'azur, maladroit·e·s et honteu·ses·x,  
Laissent piteusement leurs grandes ailes blanches  
Comme des avirons traîner à côté d'eux·elles.  
Ce·tte voyageu·r·se ailé·e, comme il·elle est gauche et veule !  
Lui·Elle, naguère si be·au·lle, qu'il·elle est comique et laid·e !  
L'un·e agace son bec avec un brûle-gueule,  
L'autre mime, en boitant, l'infirme qui volait !  
Le·a Poète·sse est semblable au·à la prince·sse des nuées  
Qui hante la tempête et se rit de l'arch·er·ère ;  
Exilé·e sur le sol au milieu des huées,  
Ses ailes de géant·e l'empêchent de marcher.*

La bêtise humaine n'a pas de limites !

(... salutations).

Alain Roblet

### Alain ROBLET

Président de l'association Défense et promotion de la langue française – Délégation du Cher

307 Les Thébaults 18510 MENETOU-SALON

Tél. : 06 17 29 12 70    ✉ [dlf.18.cher@gmail.com](mailto:dlf.18.cher@gmail.com)